



Agents de l'administration centrale : pourquoi faire grève et manifester le 5 février

Alors que le Ministre a appelé, lors de ses vœux, le monde de la Culture à participer au grand débat avec les citoyens, il est indispensable que le débat revienne aussi au ministère, là où les questions de fonds ne sont plus abordées, en particulier depuis le début de ce quinquennat.

Les réformes et réorganisations en cours ainsi que de manière plus large l'avenir de notre ministère, et donc de l'AC, doivent donc être débattus AUCSI avec les personnels et leurs représentants !

Il s'avère essentiel, surtout en cette période, de renforcer la cohésion sociale avec un ministère fort et notamment des services d'administration centrale en mesure d'assurer l'égal accès à la culture de tous nos concitoyens sur l'ensemble territoire plutôt que de vouloir uniquement réduire la dette publique à travers la « réforme » gouvernementale Action publique 2022.

Car pour l'heure, quelles en sont les conséquences en administration centrale de ces réformes jusqu'à ici concoctées « en chambre » ?

La suppression supplémentaire de 60 postes rien qu'en 2019 et la reconfiguration des services sur un périmètre rétréci en supprimant, mutualisant ou transférant des missions et, par conséquent, des pertes d'expertise. Enfin, nos conditions de travail déjà dégradées le seront davantage après la vente du site de « Pyramides » dans le cadre du projet Camus, via une densification monstre des personnels sur les autres sites (Bons-Enfants, Valois et Quadrilatère des archives).

La participation de toutes et tous les agents de l'AC à cette journée de grève du 5 février doit être aussi l'occasion de dire à ceux qui nous gouvernent « Vous ne pouvez pas réorganiser notre administration sans nous et contre nous ! »

Nous revendiquons :

- ▶ l'arrêt des suppressions d'emplois
- ▶ des créations de postes et l'ouverture régulière de postes aux concours pour remplacer les vacances suite aux départs naturels
- ▶ la correction des disparités indemnitaires et la réduction des inégalités de traitement par un plan ambitieux et cohérent de rattrapage
- ▶ le retrait du projet « Administration centrale stratégie »
- ▶ le renforcement des services métiers
- ▶ l'arrêt des transferts de missions et de crédits d'administration centrale (déconcentration et délégation de compétences) qui affaiblissent la cohérence nationale des politiques culturelles
- ▶ le retrait du projet de transfert de gestion RH aux EP
- ▶ des espaces de travail qui tiennent compte des besoins des agents sans brader le patrimoine immobilier du ministère
- ▶ le respect et l'application du droit des agents tant au niveau collectif via le respect des instances qu'au niveau individuel
- ▶ faciliter les coopérations entre les agents et les services et organiser des réunions régulières des réseaux professionnels du ministère pour favoriser le retour d'expérience, développer l'expertise et permettre les actions innovatrices

**Venez nombreux rejoindre le cortège de la CGT-Culture à 14h à
l'hôtel de Ville de Paris, pour un trajet jusqu'à Concorde !!!**